

# BulletinIR

#### L'IRI-RDC a participé à la réunion de la task force sur l'agriculture et le suivi de l'atteinte des jalons (agriculture) de la lettre d'intention de CAFÍ

'IRI RDC a pris part à la réunion restreinte d'experts sur la réforme agricole en date du mercredi 08 mai 2024 dans la salle de réunion de CONAPAC. Le principal objectif poursuivi par la Task Force était de présenter les progrès sur la réforme agricole et finaliser la note de contribution suivant les jalons de Loi CAFI.

Lors de cette réunion, Treize délégués des organisations de la société civile Thématique « Agriculture » ont pris part, et ont passé en revue le travail des experts sur l'harmonisation et la consolidation des éléments de mise cohérence des Jalons sur la réforme agricole de la lettre d'intention entre le Gouvernement de la RDC et le CAFI. Ils ont en sus présenté et validé le rapport succinct sur l'état de lieu des réformes agricoles en RDC et ont identifié les argumentaires essentiels pour l'élaboration de la note de contribution, ainsi que les parlementaires qui seraient de potentiels alliés.

A l'issue de cette réunion, le rapport des experts sur l'harmonisation et la consolidation des éléments de mise en cohérence des Jalons sur la réforme agricole de la lettre d'intention entre le Gouvernement de la RDC et le CAFI



a été consolidé : Les recommandations pour l'élaboration de la Note argumentaire de la Société civile sur deux propositions de loi sur l'Agriculture ont été formulées et les potentiels cibles ont été catégorisées pour le plaidoyer.



### Projet de verdure de la ville de Goma: la campagne de L'IRI-RDC continue à produire des résultats dans le Nord Kivu

ans le cadre de la Promotion des droits des Peuples Autochtones, l'IRI-RDC, à travers son Superviseur et le membre du Conseil Consultatif local de PIDP, a organisé, en date du 08 mai 2024, une réunion de médiation entre les Peuples Autochtones et les Communautés environnantes dans la Grande salle de l'Eglise kimbanguiste de Mugunga dans la commune de Goma. Trentedeux (32) Personnes ont pris part à cette réunion visant une cohabitation pacifique

Les Peuples Autochtones Pygmées ont compris l'importance de la cohabitation pacifique et se sont engagés à vivre ensemble. A la même occasion, quelques dispositions de la loi n°22/030 du 15 juillet 2022 portant protection et promotion des droits de peuples autochtones pygmées ont été mentionnées.

**SUIVEZ IRI RDC SUR LES** RÉSEAUX SOCIAUX



@Irirdc



@irirdc



@Irirdc



## BulletinIRI

**MAI 2024** 

#### Cohabitation pacifique entre communautés autochtones Pygmées dans le Nord Kivu: les chefs religieux s'impliquent



D ans le cadre de la Promotion des droits des Peuples Autochtones, l'IRI-RDC, à travers son Superviseur et le membre du Conseil Consultatif local de PIDP, a organisé, en date du 08 mai 2024, une réunion de médiation entre les Peuples Autochtones et les Communautés environnantes dans la Grande salle de l'Eglise kimbanguiste de Mugunga dans la commune de Goma. Trentedeux (32) Personnes ont pris part à cette réunion visant une cohabitation pacifique.

Les Peuples Autochtones Pygmées ont compris l'importance de la cohabitation pacifique et se sont engagés à vivre ensemble. A la même occasion, quelques dispositions de la loi n°22/030 du 15 juillet 2022 portant protection et promotion des droits de peuples autochtones pygmées ont été mentionnées.

Le groupe de travail des organisations de la société civile sur la réforme foncière et de l'aménagement du territoire s'active pour la relance du plaidoyer parlementaire et le suivi



l'IRI RDC a participé à une réunion de coordination organisée par Congo Watch en date du 31 mai 2023 dans ses bureaux.

Les échanges ont tourné autour de deux reformes, à savoir : la réforme foncière dont le projet de loi avait été examiné au niveau de la Commission Politico-Administrative et Juridique de l'Assemblée nationale lors de la législature passée et la réforme sur l'Aménagement du Territoire dont le projet de loi avait été adopté par les deux chambres du parlement en novembre 2023 et transmis au Président de la République pour promulgation.

En ce qui concerne le domaine foncier, après intégration des dispositions qui avaient fait l'objet d'un plaidoyer de l'IRI-RDC, l'année dernière, à travers une Note Argumentaire, le processus de la loi n'avait pas abouti. Sur ce, à travers les Organisations de la Société civile dont Congo Watch, une feuille de route a été élaborée en avril 2024 dans laquelle figure l'élaboration d'une Note référentielle pour sensibiliser les

nouveaux députés et sénateurs à prendre en compte les dispositions en rapport avec les droits des communautés locales.

Pour ce qui est de l'Aménagement du territoire, il a été constaté que la loi est retenue au niveau de la Présidence de la République sans aucune information officielle sur le motif de ce blocage.

Sur ce, les actions suivantes ont été planifiées :

Dans le secteur foncier, il sera question de la finaliser la Note référentielle sur la proposition de la loi foncière, tenir une rencontre avec la Coordination de l'IRI-RDC pour l'appropriation de la Note référentielle, assurer la mise en place d'un bloc parlementaire et organiser une réunion avec les parlementaires autour d'un dîner pour le portage de la Note référentielle.

Et dans le secteur de l'Aménagement du territoire, il est prévu l'élaboration d'un mémorandum pour pousser à l'adoption du projet de loi par le Président de la République en se basant sur le délai constitutionnel.

Cette feuille de route devrait être suivie par l'équipe du groupe Congo Watch afin de capitaliser les résultats de l'année 2023.

Quatre structures ont été représentées dans cette rencontre : l'IRI-RDC, l'ONG Geofirst, le CAGDFT et Congo Watch.



### Le chapitre IRI du Nord Kivu sensibilise sur une agriculture verte dans les Villages Agricoles

**E** n date du 23 mai 2024, l'IRI Nord Kivu a organisé une Formation sur la lutte contre le réchauffement climatique dans le cadre du village Agricole (VIACO) et la cohabitation Pacifique. L'objectif était de sensibiliser sur la lutte contre la déforestation dans les milieux à fort impact agricole. Cette activité a eu lieu au

sein de l'Ecole primaire KAMBIZE dans le Territoire de Nyiragongo dans le groupement de MUJA et a réuni 17 personnes.

Les participants ont pris connaissance de leurs rôles quant à la lutte contre la déforestation et surtout l'importance de planter les arbres dans les champs communautaires des villages agricoles.



## BulletinIRI

MAI 2024



### L'IRI-RDC a organisé une conférence nationale sur la biodiversité du 22 au 23 Mai 2024

De La Conférence Nationale sur la biodiversité a consisté à impliquer les croyants de toutes les organisations confessionnelles dans la gestion de la biodiversité à travers des actions durables et à faire un plaidoyer sur les thématiques de biodiversité, de forêt et de changement climatique.

Le 22 mai 2024, à l'occasion de la journée mondiale de la biodiversité, un office religieux a été tenu, sous le thème « Célébrons la biodiversité. Don de Dieu » devant plus de 1000 croyants dans leurs diversités religieuses, parmi lesquels l'on compte environ 150 élèves et les chefs spirituels traditionnels (en présentiel et en virtuel). Cette célébration a servi de cadre de haut niveau de mutualisation des efforts et de consolidation des engagements à protéger les forêts, habitat de la biodiversité.

A travers les engagements, les Chefs religieux et traditionnels des organisations ci-après ont pris la parole à tour de rôle : la Conférence Episcopale Nationale du Congo (CENCO), L'Eglise du Christ au Congo (ECC), La Communauté Islamique au Congo (COMICO), l'Armée du Salut au nom de la Plateforme des Confessions religieuses, La Communauté de la Foi Bahaïe et le Conseil National de l'Autorité Traditionnelle du Congo (CONATC).

Dans son speech, le Président de la CENCO, Monseigneur Marcel UTEMBI, a ainsi annoncé que l'église catholique a mené plusieurs actions à travers la Commission Episcopale pour les Ressources Naturelles (CERN-CENCO) dans le domaine de l'accompagnement des communautés, dans le renforcement des capacités des acteurs de la société civile, publics et privés, dans le plaidoyer sur les reformes dont le Code minier, le Code forestier, la loi sur les hydrocarbures, la loi foncière en cours de révision, etc.

Elle maintiendra aussi une évangélisation en profondeur et l'engagement pour la

sauvegarde de la maison commune par la pérennisation des acquis, l'intensification du travail en synergie avec les différentes parties prenantes et les formations intenses à leurs adresses pour une maîtrise et une gestion responsable des ressources.

Le Premier Vice-Président de l'Eglise du Christ au Congo, Professeur Docteur Moise MATESO a fait savoir que l'Eglise s'inspire des saintes écritures, précisément dans le livre de Genèse 26, pour enseigner sur la protection de la nature, car nous-même en dépendons. L'ECC s'engage ainsi à sensibiliser les fidèles à la protection de la nature en démontrant l'importance des arbres.

En outre, au travers des Synodes urbains et comités exécutifs organisés annuellement en présentiel et réunissant tous les présidents provinciaux, les membres du staff de l'ECC, les Secrétaires Généraux et les présidents des fédérations, l'ECC s'engage à mobiliser tous ces responsables afin que ces derniers sensibilisent à leur tour les fidèles protestants sous leurs responsabilités, couvrant ainsi toute la RDC.

Dans sa prise de parole au nom de la Plateforme des Confessions religieuses de la RDC, le Colonel Gracia Matondo, Représentant légal de l'Armée du Salut, a









# BulletinIRI

**MAI 2024** 



affirmé que pour la cause de la Biodiversité, les Eglises membres de la plateforme s'engagent pour une plateforme des confessions religieuses Vertes.

Le Représentant légal de la Communauté Islamique au Congo (COMICO), Cheick Abdallah MANGALA, a réaffirmé l'engagement des musulmans à travers le livre sacré, le Coran stipulant que nous devons avoir un comportement responsable car l'écologie fait partie de la religion. Ainsi il a appelé la Communauté Islamique, par ses fidèles, les musulmans de la RDC, à respecter scrupuleusement le texte du Saint Coran et la



traduction prophétique du Prophète MOUHAMAD sur l'environnement et le respect de la Nature.

Pour la foi Bahaï, il s'agit d'un engagement qui ne concerne pas seulement les questions présentes, mais qui est générationnel et sera implémenté à travers le temps et par différents membres répandus dans tous les pays a-t-il conclu.

Par ailleurs, les autorités traditionnelles, déjà engagées pour la cause, ont réaffirmé leur volonté de contribuer à la protection de la nature face à la dégradation que connait actuellement l'univers.







e 23 mai 2024 s'était tenu le Symposium « Forêts Vivantes. Peuples Émergeants », un briefing scientifique de Haut niveau qui a réuni environ 380 participants dont les chefs spirituels religieux et traditionnels, les Organisations de la société civile, les délégués des institutions étatiques et du secteur privé, les chercheurs et étudiants dans leurs diversités. Cette activité scientifique a été animée par les experts scientifiques et des responsables des confessions religieuses.

Deux panels ont été présentés de la manière ci-après :

### Panel 1: Deux exposés scientifiques ont porté sur les sujets ci-dessous:

Exposé 1 : Théologie de la Création « Forêts Vivantes, Peuples Emergeants » avec le professeur MEME Dingadie Monge. Un accent particulier a été mis sur la problématique de la théorie de création et la nécessité de la forêt vivante dans la Bible pour un peuple émergent. Exposé 2 : Les dérèglements Climatiques,

place et rôle de la recherche scientifique et de la spiritualité avec le professeur Albert KABASELE Yenga Yenga.

### Panel 2: Cinq panélistes ont donné des explications sur les questions ci-dessous:

- Centre d'intérêt 1 : La Théo-sociobiodiversité, avec le Révérend Matthieu YELA (facilitateur National de l'IRI - RDC). Il a abordé les pratiques et valeurs à promouvoir par les confessions religieuses pour apporter les solutions aux crises existentielles.
- Centre d'intérêt 2 : La qualité de la vie sur Terre, avec Madame le professeur LIZ VIBILA. Il s'agissait de savoir comment vivre pour maintenir la qualité de la vie sur Terre.
- Centre d'intérêt 3 : Gouvernance pour la justice climatique en RDC, avec le Révérend Eric NSENGA, Porte-parole de l'ECC et Secrétaire Général de la Commission Justice, Paix et Sauvegarde de la Création. La question du départ a consisté à savoir quelles mesures de gouvernance pour la justice climatique en RDC.
- Centre d'intérêt 4: Ethique pour la Gouvernance socio-économique en RDC, avec Monseigneur Donatien NSHOLE, Secrétaire Général de la CENCO. Il a répondu à la question de l'éthique pour la gouvernance socio – économique en RDC, face la fragilité socioéconomique des populations dans un pays à méga biodiversité.
- Centre d'intérêt 5 : La déforestation comme moteur des risques dans les domaines de la sécurité, l'alimentation, la santé, l'économie et l'environnement, le Professeur Albert KABASELE Yenga Yenga. Il a abordé les dispositifs d'alertes en lien avec la déforestation.

Plusieurs recommandations ont été formulées par les participants et panelistes afin de produire une feuille de route de l'IRI-RDC.